

# Randonades

RANDONNÉES • SÉJOURS • 100% PYRÉNÉES

## Volta del Canigó Le grand tour des refuges

FICHE TECHNIQUE 2022 | randonnée itinérante liberté | 6 jours, 5 nuits, 5 jours de marche

Randonades et les refuges du Canigó vous accueillent pour une expérience exclusive au départ d'un balcon panoramique sur le Vallespir. D'un site au riche patrimoine minier, notre tour du Canigó en liberté emprunte les balcons du massif de refuge en refuge.

Sur les chemins du Canigó, Respirez !

Le Canigó (2 784 m), phare de la Méditerranée, est l'une des montagnes les plus ensoleillées de France. Tel un promontoire, le Canigó se détache de la chaîne des Pyrénées et domine la Méditerranée de presque 2 800 m ! Cette particularité offre des panoramas exceptionnels.

### ► Repères

**Début du séjour** : le jour 1 en fin d'après-midi à Batère (66).

**Fin du séjour** : le jour 6 après la randonnée à Batère

**Hébergement** : en refuge gardé (5 nuits).

**Niveau 5** : en moyenne chaque jour, 830 m de dénivelé positif et 6 heures 30 de marche effectives.

**Portage** : affaires pour 2 nuits en refuge

**Dossier de voyage** : topo-guide, cartographie précise, traces GPS

**Prix à partir de 375 €**

**Dates** : de juin à septembre



Itinéraires donnés à titre indicatif.

## Le programme jour par jour

### Jour 1 : Site de Batère (1 470 m)

Arrivée sur place, nuit au refuge de Batère.

### Jour 2 : Batère / Sant Guillem (1 283 m)

Une très belle lumière rasante au petit matin qui joue avec les feuilles du sous-bois humide et odorant. Vous êtes bien sur les flancs sud du mont sacré des Catalans, embrassant cette région secrète et richement boisée du haut Vallespir. Descente vers le refuge de Sant Guillem, né de la réhabilitation d'une ancienne bergerie et autonome en énergie.

*Dénivelé : + 950 m, - 1 150 m / Distance : 19 km / Durée : 6h45*

### Jour 3 : Sant Guillem / Les Conques (1 580 m)

Rencontre avec un troupeau de vaches sur le col Serra Vernet : le pastoralisme est toujours vivant ! Mais aussi la longue traversée depuis le Roc de la Descàrrega jusqu'au coll de les Basses. Sentiment d'être seuls au monde, "perdus" dans d'immenses paysages. Nuit au refuge des Conques en limite de réserve naturelle.

*Dénivelé : + 1 100 m, - 800 m / Distance : 22 km / Durée : 7h45*

### Jour 4 : Les Conques / Mariailles (1 718 m)

En quittant le refuge, on monte aux côtés du Costabona jusqu'à dépasser son sommet que l'on pourrait presque toucher. Fabuleuse randonnée le long des Esquerdes de Rotjà, cette colonne vertébrale de dinosaure en quartz blanc avec un pied dans la réserve naturelle de Py et un pied dans celle de Prats-de-Mollo. Découverte surprenante de la "steppe" du Pla Guillem, pelouse d'altitude qui semble s'étendre à l'infini, avant de redescendre vers le site bucolique de Mariailles et son refuge.

*Dénivelé : + 930 m, - 800 m / Distance : 18 km / Durée : 6 h 15*

### Jour 5 : Mariailles / Les Cortalets (2 150 m)

Par le GR10 : une belle étape sur les flancs du massif jalonné de cabanes (Jasse de Cady, Bonnaigue), orris (Castelle) et des barrages qui retiennent l'ancienne moraine glacière pour l'empêcher de descendre jusqu'au village de Vernet-les-Bains. À l'arrivée nous admirons le reflet du pic du Canigou dans l'Estanyol, le pic est là tout près, juste au-dessus de nous. Nuit au refuge des Cortalets.

*Dénivelé : + 910 m, - 470 m / Distance : 17 km / Durée : 6 h 15*

### Jour 6 : Les Cortalets / Batère (1 470 m)

Une belle descente des buissons de rhododendrons aux sapinières montagnardes, avec comme point d'orgue Prat Cabrera et son belvédère imprenable sur le littoral catalan. Continuation en balcon par le vallon boisé de la Lentilla, avec ses incomparables points de vue sur la Méditerranée, la Catalogne sud et les Pyrénées qui se dévoilent jusqu'au col de la Cirère, découverte du site minier endormi de Batère. Fin du séjour dans l'après-midi.

*Dénivelé : + 270 m, - 940 m / Distance : 17 km / Durée : 5 h 15*

#### ▷ Nota bene

*La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).*

## Accès

**Début du séjour :** le jour 1 en fin d'après-midi à Batère (66). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

**Fin du séjour :** le jour 6 après la randonnée à Batère.

#### Arriver sur place :

- En train : accès via gare SNCF de Perpignan puis bus de ligne LIO jusqu'à Arles-sur-Tech (66) puis transfert en taxi en supplément. Nous consulter.
- Par la route depuis Narbonne, suivre l'autoroute A9 jusqu'au Boulou (sortie n°43 Le Boulou), suivre ensuite la D115 direction Prats-de-Mollo puis la D43 direction Corsavy et Batère.

#### Parking :

- au refuge de Batère

## Hébergement & repas

En dortoir en refuge gardé (5 nuits). Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de voyage.

#### Nuit en refuge de montagne

Ils sont placés dans des sites insolites et sauvages, dans une nature vierge de toute pollution et urbanisation. Randonades fait son maximum pour vous loger dans des refuges équipés de douches et de sanitaires. Le linge de toilette n'est pas fourni. Les dortoirs sont équipés de matelas, couvertures et oreillers.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises. Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

## L'équipe : 5 gardiens de refuge



**Morgan & Robin - Batère**

**Nathalie - St Guillem**



**Xévi - Les Conques**



**Magali, Laurent & l'équipe - Marialles**



**Thomas - Les Cortalets**

## Niveau 5

En moyenne chaque jour : 830 m de dénivelé positif et 6 heures 30 de marche effectives. Terrain : bons sentiers.

Dénivelé positif maximum : + 1 100 m  
Dénivelé total en montée : + 4 160 m  
Dénivelé total en descente : - 4 160 m

Altitude mini / maxi de passage : 1 030 m / 2 305 m

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc.). Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue).

## Portage & transport des bagages

Portage des affaires personnelles pour la journée et 2 nuits en refuge. Prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

Pour organiser au mieux la logistique nous vous prions d'indiquer sur vos bagages (étiquettes fournies) le nom de la personne responsable du groupe (qui a réservé la randonnée).

## Dossier de voyage

Trois semaines avant le départ (et après réception du solde de votre séjour), nous vous fournirons le dossier de voyage (pour 2 à 4 personnes) comprenant la liste des hébergements, des étiquettes pour vos bagages, un topo-guide descriptif du parcours, une cartographie précise et, sur demande, les traces GPS du parcours (format .gpx).

> Pour l'envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine, prévoir un supplément (dépendant de la destination).

> Si vous souhaitez recevoir des dossiers de voyage supplémentaires (+ 25€ par dossier), la demande doit être faite à l'inscription.

Les itinéraires et les topo-guides sont régulièrement vérifiés et mis à jour. Cependant, l'itinéraire traverse des zones où les conséquences de l'activité humaine et/ou d'événements climatiques peuvent modifier significativement son tracé. À votre retour, nous vous serions reconnaissants de nous mentionner les changements ou imprécisions relevés sur le terrain.

## Dates & prix

Départ possible tous les jours du 20 juin au 30 septembre. Inscription pour 2 personnes minimum.

### Formule standard avec portage pour 2 nuits

Pour 2 à 3 personnes : 595 €/pers.  
Pour 4 personnes : 535 €/pers.  
Pour 5 personnes : 515 €/pers.  
Pour 6 personnes : 495 €/pers.  
Pour 7 à 8 personnes : 475 €/pers.

Pour 2 à 3 personnes : 415 €/pers.  
Pour 4 personnes : 405 €/pers.  
Pour 5 personnes : 395 €/pers.  
Pour 6 personnes : 385 €/pers.  
Pour 7 à 8 personnes : 375 €/pers.

### Option baroudeur avec portage pour 4 nuits

#### Le prix comprend :

- Frais d'inscription et d'organisation
- Hébergement en pension complète (du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 6)
- Transport des bagages (selon formule choisie)
- Dossier de voyage pour 2 à 4 personnes avec cartes, topoguide, traces GPS (dossier supplémentaire 25€).

#### Le prix ne comprend pas :

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et de séparation
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Transfert en taxi depuis Arles-Sur-tech si arrivée en bus
- Douches payantes dans les refuges
- Envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine
- Assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

## Équipement à prévoir

### Le bagage suiveur

Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant absolument les valises rigides.

#### **Le couchage en dortoir**

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

#### **Le sac à dos**

Pour les affaires de la journée et une ou plusieurs nuits en autonomie en refuge ou gîte (40-50 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.
- Pour les circuits liberté, dossier de voyage avec cartes, topo-guide, boussole, téléphone portable (batterie chargée), coordonnées des hébergement, numéro d'urgence.

#### **Le pique-nique**

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

#### **Les chaussures**

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

#### **Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée**

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

## **Conseils de lecture**

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule
- *L'histoire des Catalans* de Bouille et Colomer
- *Le Canigou, montagne sacrée* de Joseph Ribas

## **Conditions d'annulation**

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 7 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- à moins de 7 jours du départ\* : 75 % du prix total du séjour.

\*En cas de non présentation le 1<sup>er</sup> jour au lieu de rendez-vous et à l'heure prévue au programme (dans un délai de 15 minutes), aucun remboursement ne saurait être dû.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle pourra vous être facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

**En cas d'annulation du séjour causée par des circonstances inévitables et exceptionnelles, notamment liées à l'épidémie de Covid-19 / Coronavirus** (confinement imposé, fermeture des frontières, déplacements interdits...), Randonades rembourse l'intégralité des sommes versées. En revanche, si le client doit annuler sa participation pour cause de maladie (y compris Covid-19) ou abandonner en cours de séjour, il devra s'acquitter des frais d'annulation (ci-dessus).

## Modifications de réservation

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

## Assurances

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

### L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

### L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

### L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

### L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

## Responsabilité

Pour les randonnées liberté, Randonades ne saurait être tenu pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur. La randonnée liberté suppose l'acceptation d'un risque, qui peut être dû notamment à une modification des éléments naturels sur le parcours. Randonades ne peut être tenu responsable des accidents ou incidents qui résultent de l'imprudence d'un participant.

